

p
ort

d'attache

Carnaval le 21 mars 2009

Magazine de Port de Bouc
n° 89 mars 2009
Bimestriel gratuit

2

Visites dans les
quartiers

5

Robert Pardo
Paul Moraitis

12

20 ans du
Sémaphore

14

Les maladies
éliminables

16

Lutte contre les
logements indignes





Programme des visites de quartiers

Samedi 28 mars

Mistral, pointe de Vella, chemin de la plage, la Baumasse, Tamaris, Bottai.

Rendez-vous: 9h30, lotissement des cabaniers de Bottai.

La Grand Colle, 19 mars, Boiteau, Castelani, De Fabritis, Oustallets, Cades, lot. l'Abreuvoir.

Rendez-vous: 11 h, croisement des rues Vales/Fabres.

Lundi 30 mars

Lotissement du pont du Roy.

Rendez-vous: 17 h 30, angle de l'impasse du Clos.

les Hameaux.

Rendez-vous: 18 h 30, entrée du Pont du Roy.

Jeudi 2 avril

Plan Fossan, mas Blanc, mas de l'Hôpital, mas Pelet, Carcaras, la Farigoule

Rendez-vous: 17 h 30, entrée du chemin de Barboussade.

Les Arcades, la Méridoline, zone industrielle.

Rendez-vous: 18 h 30, devant la salle Auguste Peyre.

Vendredi 3 avril

Milan Sud, avenue Chopin.

Rendez-vous: 17 h 30, terrain de proximité.

Les Amarantes, avenue Pablo Néruda

Rendez-vous: 18 h 30, place des commerces.

Lundi 6 avril

Les Aigues douces.

Rendez-vous: 17 h 30, place devant le CS Fabien Menot.

Mardi 7 avril

Les Combattants, rue Péri, rue Dormoy.

Rendez-vous: 17 h 30, place Gabriel Péri.

Jeudi 9 avril

Centre-Ville, Roc Rose, Provence, Laparra, Papin, Gambetta, Landrison, Bonnet, quai de la Liberté.

Rendez-vous: 17 h 30, terrain derrière la sécurité sociale.

Lundi 20 avril

La Lèque, Vieille Lèque, rues Mirabeau, Rouget de l'Isle, Rey, Nationale, Bart, Caravelle, Douanes

Rendez-vous: 18 h 30, place Lazzarino.

Samedi 25 avril

Bergerie, Biscaros, Unia, rues Pâtre, Escourtins, Asphodèles, Chardons, Draille, Jardin du jas.

Rendez-vous: 9 h 30, angle du jardin du Jas/Asphodèles.

Lot. les Albizzias, rues Negro, Guiot, Aludes.

Rendez-vous: 11 h, entrée du lotissement.

Lundi 4 mai

Les Comtes-Logirem.

Rendez-vous: 17 h 30, parc Jean Jacques Rousseau.

Mardi 5 mai

La Tranchée, Jausserane, Horizons de la mer, rues Fanouris, Desvoy, Croizat.

Rendez-vous: 17 h 30, entrée des Horizons de la mer.

Genêts, Vella, Mocquet, cité SNCF

Rendez-vous: 18 h 30, parking des Genêts.

Jeudi 7 mai

Cités Agache, les Acacias, rue Billoux.

Rendez-vous: 17 h 30, parking des Acacias.

Chemin de l'étang, la Gafette, Grande Terre.

Rendez-vous: 18 h 30, rue de la Gafette, près du tunnel.

Lundi 11 mai

Jonquilles, chemin de St Jean, les Termes, Fauvettes, Bergeronnettes, Micocouliers, Prévert, Bergerie 3.

Rendez-vous: 17 h 30, boulangerie de St Jean.

Jeudi 14 mai

Tassy Ouest, rues Colaccioppe, Tudella, Bellevue, Jean Jaurès, Esposito.

Rendez-vous: 17 h 30, devant le CS Nelson Mandela.

Vendredi 15 mai

Tassy est, rue St Just, résidence le Tassy, Salengro, Voltaire, Ayala, Vaillant Couturier, Labro.

Rendez-vous: 17 h 30, square Vaillant Couturier.

Blocs Langevin, cité Million, square Guy de Maupassant, Lot. Alapont, Vélodrome.

Rendez-vous: 18 h 30, devant l'entrée du bloc 3.



Au cœur des quartiers

LE PRINTEMPS S'OUVRE SUR LES VISITES DE QUARTIERS. UN ESPACE QUI PRIVILÉGIE LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ.

Ce mois-ci, Madame le maire et son équipe municipale entament leurs visites dans les quartiers pour un échange constructif avec les habitants. L'objectif étant de permettre à tous les acteurs de la ville de pouvoir dialoguer, mettre en valeur les points forts et les points faibles de son quartier, de l'ensemble du territoire, afin de les aménager, si nécessaire, en fonction des besoins exprimés. Pour vivre au quotidien sa ville, chaque habitant a un rôle important à jouer, en apportant au débat son expérience et sa façon de voir les choses.

Ces visites n'évincent aucun sujet. Riverains et élus peuvent y confronter librement leurs points de vue et discu-

ter sans entrave de projets envisageables.

Dans tous les cas, il s'agit de trouver ensemble des solutions adaptées qui correspondent aux attentes du plus grand nombre.

C'est ainsi que plusieurs des aménagements, évoqués lors de visites précédentes ou au cours des réunions de quartiers, sont pris en compte dans le budget 2009.

Tout ne peut pas être intégré sur ce seul exercice budgétaire, mais rien ne pourrait se faire sans en débattre au préalable. C'est pourquoi, M^{me} le maire engage chacune et chacun des port de boucains à prendre part à ces rendez-vous où naissent les projets. ■

Éditorial

Récemment, le président de la République annonçait sa volonté de supprimer la taxe professionnelle. J'attire votre attention sur ce sujet, car son application ne serait pas sans incidence sur la vie des habitants de notre communauté d'agglomérations et du département. Cet impôt, ressource principale des collectivités territoriales, traduit le lien essentiel entre activité économique et territoire. Les entreprises se verraient ainsi exemptées de leurs contributions aux infrastructures et plus généralement à l'activité sociale des communes dans lesquelles elles sont installées. Comment imaginer que les plus grandes sociétés multinationales, BP, Total, Arcelor-mittal ne participent plus à la réalisation ou à l'entretien des routes, au financement d'équipements publics indispensables à leurs salariés et à leurs familles? Elles, qui réalisent des profits colossaux, malgré la crise du système économique. S'il me semble nécessaire d'intégrer les actifs financiers dans la base de calcul de cette taxe, rien ne justifie sa suppression. Sauf, à vouloir faire de nouveaux cadeaux aux entreprises du CAC 40.

Le manque à gagner pour les collectivités va mettre les élus dans une situation de plus en plus intolérable: renoncer à des investissements d'intérêt général? en faire payer le prix à la population? Nous nous y refusons, car nous sommes attachés à préserver l'investissement socialement et économiquement le plus responsable. C'est le sens de notre budget qui traduit notre volonté d'être solidaire de notre population en termes de services rendus et de travaux. Travaux qui nous permettent d'aider les artisans, les PME locales et leurs salariés à surmonter la baisse actuelle de leurs carnets de commandes. Je regrette d'ailleurs que le plan de relance du président Sarkozy ne mentionne pas la réalisation du contournement autoroutier de Port de Bouc. Nous espérons qu'il favorise, à la hauteur des enjeux, les investissements d'intérêt général, tout comme des mesures concrètes en faveur de l'emploi et des salaires. C'est le sens de notre combat pour une autre politique.

Avec tout mon dévouement,
Patricia Fernandez,
maire de Port de Bouc.

PALÉOGRAPHE
AMATEUR, ROBERT
PARDO AIME
DÉCHIFFRER LETTRES
ET MOTS PARFUMÉS
DE L'ODEUR DU
TEMPS.

Paléographie. Ce mot est déjà un voyage à travers le temps, à travers les belles-lettres... La plume délicatement trempée dans l'encre noire délie des arabesques sur du papier granuleux... Et nous voilà dans l'univers de Robert, dont la passion porte sur l'étude des manuscrits anciens, peuplés de grec ancien, de latin classique, de latin médiéval, d'ancien français, de français classique. Ses connaissances permettent au paléographe de transcrire un document et d'en produire une copie moderne. Robert précise humblement qu'il n'est pas paléographe, juste quelqu'un qui s'initie, mais il est intarissable sur le



Le goût des belles-lettres

sujet. « La langue évolue tout le temps, ça me passionne de déchiffrer les actes notariés, archives hospitalières, cléricales, actes d'état civil qui datent de 1400, 1500... Au plus je bute sur des mots, au plus je me régale », jubile-t-il. Il a découvert cette passion peu commune en s'intéressant à son arbre généalogique: « Du coup, j'ai fait un stage en Arles, maintenant je suis l'atelier de l'historien M. Rigaud à Martigues ». L'ignorance du grec et du latin aurait pu le décourager. C'est mal connaître son appétit, sa curiosité, sa soif d'apprendre: « Ce n'est pas la retraite qui allait m'étioler. Au contraire », souligne l'ancien cheminot. Des cours de grec ancien à l'église orthodoxe, des cours d'italien au centre social Fabien Menot, mais pour le latin, pas de cours collectif. « Je le regrette, car la notion d'apprentissage en commun

nourrit l'esprit plus encore ». Robert a donc puisé son latin dans les livres où il a acquis un bon niveau.

Comme une histoire

Pour nous transmettre le goût de la paléographie, il évoque avec bonheur l'histoire de quelques mots, comme on raconterait un conte des mille et une nuit: « Il était une fois le mot *bénévole*, un mot que j'aime beaucoup parce qu'il parle de solidarités, mais là n'est pas la question. Selon l'ancien français, *béné* voulait dire bien et *vole* signifiait vouloir. D'où le mot « bienveillant ». Par une gymnastique trop longue à expliquer, le *u* a disparu, reste donc le mot bienveillant. C'est ainsi que les mots ont des ailes et évoluent dans le temps et à travers les pays... ». Je ne sais pas vous, mais le mot *bénévole*

je le vois, tout à coup, s'envoler et prendre l'accent italien, *Benevolo*, *volontario*... « Dans le mot lui-même on sait tout », poursuit Robert. « On a travaillé sur le mot *escarlate*, qui signifie tout simplement *écarlate*. De fil en aiguilles on s'est retrouvé à Martigues, où l'on cultivait la fleur *l'écarlate* pour faire de la teinture. En déchiffrant le texte, petit à petit, on a su qu'elle était cultivée à Jonquières, qu'on la mesurait avec des cannes... C'est simple, en un mot, on a fait de la géographie, de l'histoire et l'on s'est intéressé aux gens ». Simple Robert, à condition d'avoir cette envie, de toujours aller de l'avant, de s'intéresser à tout, d'aimer. Parce que c'est là votre force, votre amour de la vie et des gens. Il y a d'ailleurs un mot dont vous ignorez le sens, le mot *ennui*. Et c'est formidable. ■



La musique, une histoire d'amour pour la vie

PAUL MORAITIS A SU CONCILIER SA PASSION POUR LA MUSIQUE ET SA VIE DE TOUS LES JOURS.

On l'a tous entendu un jour ou l'autre au détour d'une scène port de boucaine, dans un café ou aux Sardinades. Sa voix est un peu comme le chant de la cigale qui annonce les beaux jours et nous offre un parfum d'été. Paul est tombé dedans tout petit: la musique l'anime, le transporte et nous transporte par la même occasion puisque ce qu'il aime par-dessus tout, c'est la partager avec nous. À toutes les étapes de sa vie, la musique a été présente, depuis le disque qu'il a enregistré dans les studios de Pathé-Marconi dans les années 60 jusqu'aux animations musicales des festivités de l'été. Son goût pour la musique est né d'une rencontre avec un instrument, la guitare,

et c'est en compagnie de musiciens professionnels qu'il a fait ses véritables armes dans le métier. Marcel Giraud, Edmond Babirowski, Roger Lion ou Georges Méjean, des noms qui ont marqué l'histoire musicale du coin, accompagnaient les vedettes de l'époque et l'ont accueilli au sein de leur groupe, lui permettant de beaucoup apprendre à leurs côtés. Paul enchaîne les premières parties d'artistes reconnus comme Jean Ferrat ou Eddy Mitchell qui venaient chanter dans notre région. Port de Bouc a toujours connu un vivier de musiciens, à croire que notre ville est source d'inspiration musicale pour les gens qui y habitent. À l'époque, la salle Gagarine accueillait régulièrement les jeunes musiciens de la région dans des galas ou des concours de musique. Et c'est lors d'un concours au parc Chanot à Marseille en 1964 que Paul gagne le privilège d'enregistrer un super 45 tours dans les studios de Pathé-Marconi à Paris. Le disquaire de Port de Bouc écoule les quelques 5000 exemplaires de son disque très rapide-

ment. On l'entend à la radio en boucle, c'est l'époque du rock'n'roll: Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Dick Rivers débutent leur carrière et c'est dans cet élan musical que Pathé-Marconi, reconnaissant le talent de Paul, lui offre de signer un contrat avec leur maison de disque. Mais à l'époque, Paul hésite, il connaît les sacrifices qu'il devra faire pour vivre de sa musique et il sait qu'il ne veut pas devenir la marionnette d'un label. Il choisit alors de garder son indépendance et consacre tout son temps libre à jouer dans les bals populaires aux quatre coins de la France avec ses différents orchestres: Copacabana, Paul Alain, Lucien Cabanes, Sympathie... Les nuits sur les routes de France et les retours à la maison le lundi matin pour prendre le car in extremis qui l'emène à son travail de chimiste rythment sa vie. Aujourd'hui à la retraite, la musique n'a toujours pas quitté sa tête et il se régale à composer sur son ordinateur les séquences musicales qui animent les soirées festives de la région tout au long de l'année. ■



Une gendarmerie maritime aux Agglos

EN SEPTEMBRE PROCHAIN, UN PELOTON DE GENDARMERIE MARITIME PRENDRA POSITION DANS LE HANGAR.

En mettant en avant sa situation de carrefour méditerranéen, Napoléon avait souligné l'importance stratégique de Port de Bouc. C'est au tour du ministère de la défense de mettre en exergue cette particularité locale. En application de sa stratégie de sécurisation des grands ports français, le ministère a, en effet, demandé à la ville la possibilité d'installer un peloton de gendarmerie maritime en front de mer. Cette brigade aura comme mission principale, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le trafic de drogue et celle contre les pollutions maritimes. Elle rayonnera sur la totalité des eaux territoriales françaises en Méditerranée. Affecté au bassin ouest du port de Marseille, le peloton

comportera 45 gendarmes maritimes et 14 gendarmes adjoints maritimes. Le ministère de la défense énonçait comme besoin des locaux d'une grande superficie, c'est pourquoi le hangar des Agglos leur sera attribué. D'ici quelques semaines, les travaux de rénovation du bâtiment, sis à l'anse Aubran, vont pouvoir commencer. Réfection de la toiture, des façades, puits de lumière, énergie renouvelable... Cette rénovation s'engage dans le développement durable. L'intérieur sera agencé en espace modulaire correspondant aux besoins des services. Cette opération sera financée par emprunts et couverte par la prise de bail sur 20 ans du ministère de la défense. ■

Image
Texte
N.Chayne



Une journée entre terre et mer

RENDEZ-VOUS SUR LE PORT DE PLAISANCE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS DIMANCHE 29 MARS 2009 À PARTIR DE 9 H.

« L'espace d'une journée, Terramar convie chacun à une pause nature qui rassemble les deux identités de la ville: du bleu marine au vert colline. Les visiteurs trouveront des plantes, des fleurs, des semences, des créations artisanales... Ils pourront demander des conseils de jardinage, se restaurer sur place, bref, passer un agréable moment en famille ou entre amis au grand air, face aux bateaux ancrés dans le port Renaissance. « Pour cette 4^e édition, nous attendons une cinquantaine d'exposants, des horticulteurs et professionnels du jardinage, mais aussi des céramistes, des artisans... Il y aura une partie alimentaire où l'on y

trouvera de l'huile d'olive, de la confiture, des spécialités de la mer comme la pou-targue, la soupe de poisson... À cette occasion, débiteront les premières inscriptions pour le concours des balcons et jardins fleuris 2009 », confie Christine Gonzalez, directrice de l'Office de Tourisme. Ce rendez-vous fête l'arrivée du printemps, l'occasion pour le public de découvrir le travail de la terre et de la mer sous toutes ses formes. Un repas à base de produits de la mer vous attend au stand Promomer. Quant aux enfants, ils se feront un plaisir de se retrouver autour d'animations. Bienvenue sur le port de plaisance dimanche 29 mars de 9 h à 18 h. ■

Image
Texte
C. Errera

Toine

le Port de Boucain

Se joint à la motion adressée à l'État par l'assemblée citoyenne. Elle dénonce la loi qui n'autorise qu'une seule pharmacie de garde par 100 000 habitants et qui fait courir les port de boucains jusqu'à Chateauneuf, en cas de maladie le week-end, laissant pour compte ceux qui ne peuvent se déplacer.

S'indigne contre l'attaque faite à la durée du congé parental, qui d'ailleurs n'est pas obligatoire. Le réduire n'est pas la solution miracle aux problèmes du système économique, mais c'est balayer les acquis sociaux.

Soumet à la réflexion ces quelques prix: De 2000 à 2008 le prix de la baguette de pain a augmenté de 85 %, celui de la laitue de 118 %, celui des pommes de terre de 143 %. Les bas et moyens salaires, ont perdu 0,5 % en 6 ans.

N'en revient pas du cynisme avec lequel Arcelormittal annonce 6,4 milliards d'euros de bénéfices en 2008 après les 7,5 milliards de 2007 et confirme en même temps un plan de suppression de 9000 postes dans le monde dont au moins 1400 en France, voire plus.

Pense que le groupe français Total devrait montrer l'exemple en redistribuant équitablement ses bénéfices aux salariés. Avec en 2008, un résultat de 13,9 millions d'euros dont 37 % des bénéfices iront aux actionnaires, ça devrait être possible.

S'insurge contre la loi Hospital-patients-santé qui veut transférer le coût de la santé sur les ménages, ne plus rembourser les soins comme il se doit et fermer des services entiers sous prétexte qu'ils ne seraient pas rentables.

Comprend tout à fait les revendications des Antillais qui subissent de plein fouet la hausse du pouvoir d'achat, d'autant plus fortement que les prix affichés dans les Dom Tom sont de 40 % plus élevés qu'ici, pour des salaires identiques voire moindre.

La St Valentin en dansant

Les amoureux... de danses latines et de salon ont honoré le bal de la St Valentin organisé par Latino'ce. « Les musiciens attendent de jouer la première note et vous êtes impatients d'entrer dans la danse, je vous souhaite une excellente soirée en laissant M^{me} le Maire et Michel Mariannie, notre professeur de danse, ouvrir le bal », déclarait Anita Gallardo, présidente de l'association en début de soirée. Un événement divertissant pour le plus grand plaisir des participants, animé par un orchestre international et ponctué de démonstrations de danses.



Sardinades

Les dossiers de candidature des saisonniers pour les Sardinades 2009 pourront être retirés au pôle emploi (ANPE) à la Maison des Services au Public à Port de Bouc à compter du 16 mars 2009 et devront y être remis jusqu'au 24 avril, dernier délai.

Contact: 06 17 70 46 22



Concours de coiffure

Les élèves du CFA Rol Tanguy remportent le concours de coiffure.



Depuis 3 ans maintenant, le concours national d'esthétique et de coiffure réunit des dizaines de futurs pros, à l'espace Gagarine, dans une ambiance surchauffée.

Shows et concours se relayant dans une atmosphère visuelle et musicale époustouflante. Avec en prime des costumes « urbains » réalisés par les élèves en carrosserie du lycée Jean Moulin et une chorégraphie « décoiffante » mise en scène par Angélique Monnier, de la troupe de Kamel Ouali.

À l'actif de l'association « En avant la création », cette initiative au look sans pareil est une initiative qui permet à des jeunes en parcours de formation de mesurer leurs compétences avec la profession. En la matière, les jeunes du centre de formation Rol Tanguy ont donné un large aperçu de leur savoir-faire en remportant brillamment le concours de coiffure, catégorie écoles. En ce qui concerne les résultats individuels, Céline Mareau remporte le 3^e prix en coiffure mode. Idem pour Julia Claren en coupe créative. Coralie Parienti termine en tête, juste devant Fanny Mondragon en cheveux longs détachés. Benjamin Fernandez obtient la 2^e place, Viola Lapraku la 3^e, en Crazy look. Mélanie Sause remporte le concours Mariée de prestige, Céline Mareau se classant 3^e. Viola Lapraku remporte le 1^{er} prix couleurs.

De beaux résultats que tous les élèves du CFA ont partagés avec leurs professeurs.



Petit dej' au collège Mistral

En France, le petit-déjeuner n'occupe pas toujours la place qui lui revient : un Français sur cinq ne le prend pas. C'est pourtant le repas le plus important, nous dit-on. Il est très important pour notre équilibre quotidien, brise le jeûne de la nuit et assure également une répartition équilibrée des aliments sur l'ensemble de la journée.

Les enfants qui arrivent en cours le ventre vide sont bien moins attentifs en fin de matinée que leurs camarades qui ont petit déjeuné. On constate cependant que l'augmentation des prix rend ce choix plus difficile aujourd'hui.

Au Collège Frédéric Mistral, depuis plusieurs années, un projet culturel « Protégeons la nature » est reconduit par l'équipe éducative. « L'un de nos objectifs est de permettre à tous les enfants de découvrir les règles de vie saine concernant leur santé et leur environnement », explique M^{me} Lopez, prof de science vie de la terre.

Ainsi, pendant deux matinées, les 5^e avaient rendez-vous au réfectoire pour prendre le petit dej' et réfléchir sur leurs pratiques alimentaires, deux mamans d'élèves, Frédérique et Stéphanie avaient répondu à l'invitation.



CNL

Concernant les logements de l'Opac, la CNL assure des permanences à la maison des associations le 1^{er} mardi du mois de 14 h à 16 h et le 3^e jeudi du mois de 9 h à 11 h.

Contact: 04 42 40 19 23

La St Valentin des seniors

Autour d'un bon couscous concocté par Louis Giovanelli et son équipe, les Amis du Foyer Vêran Guigue ont fêté la St Valentin. Une belle journée récréative organisée par les bénévoles de l'association, qui une fois de plus a satisfait pleinement les convives. Quel plaisir de se retrouver à Gagarine pour faire la fête ensemble et envahir la piste de danse jusqu'au bout de l'après-midi !



Balcons et jardins illuminés

Pour la première année, l'Office de Tourisme de Port de Bouc a lancé le concours de « Balcons et jardins illuminés » et les organisateurs ne cachent pas leur satisfaction d'autant que ce sont vingt-deux foyers qui ont participé à cette « lumineuse » initiative, qui avait d'ailleurs été souhaitée par les port de boucains, lors des réunions de quartier avec M^{me} le maire.

« L'Office de Tourisme a récompensé les concurrents de leurs efforts qui contribuent à l'embellissement de la ville et à la magie de Noël », déclarait Christian Torrès, président de l'OT avant de lever le voile sur le palmarès.

Catégorie « Balcons » :

1^{er} Prix: M. et M^{me} Meyer, 2^e Prix: M. et M^{me} Canovas, 3^e Prix: M. et M^{me} Corsini.

Catégorie « Jardins » :

1^{er} Prix: M. et M^{me} Spoladore, 2^e Prix: M. et M^{me} Ferrero, 3^e Prix: M. et M^{me} Gleizes.



Rêve de sciences

Manifestation scientifique destinée au jeune public, sur le thème: « agriculture et alimentation ». Une exposition interactive, des ateliers scientifiques, un chocolat-science, une rencontre avec la diététicienne Michèle Mira Pons.

Du 3 mars au 3 avril à la médiathèque.

Exposition

« Villesoule en Lozère: un monde paysan », une expo photographique de Michel Riera du Photo-club Port de Bouc.

Du 10 mars au 4 avril à la médiathèque.

Salon de peinture

L'association Art et Créations, le groupe Formes et Couleurs et la ville de Port de Bouc organisent le salon de printemps avec Guy Toubon, artiste invité.

Du 14 au 27 mars à l'espace Gagarine.



Ciné-rencontre

Animée par Nicolas Feodoroff, critique, autour des films « Août avant l'explosion » et « Z32 » d'Avi Mograbi.

Dimanche 15 mars à 16 h au Méliès.

Conférence

Animée par l'artiste peintre Guy Toubon, dans le cadre d'« Art Modus », en partenariat avec l'association Art et Créations.

Mardi 17 mars à 18h30 à la médiathèque.

Ciné-débat

Projection de « L'ascenseur », un film sur les chantiers navals de la Ciotat, en présence de Lucien Bagnoli. Suivie d'un débat et du verre de l'amitié.

Mercredi 18 mars à 18h15 au Méliès.

Visites artistiques

Dans le cadre des journées nationales de la céramique, l'Office de Tourisme organise des visites gratuites sur réservation, de « L'Atelier de la Cabane » d'Anne Boscolo Cavin.

Vendredi 20 et samedi 21 mars à 10h30, 14h30 ou 16 h au départ de l'OT.

Café-lecture

« Le mineur » de Natsume Soseki.

Vendredi 20 mars à 14 h à la médiathèque.

Écopolis

Rencontre avec Jean-Pierre Berlan, auteur de « La guerre du vivant: OGM et mystifications scientifiques ».

Vendredi 24 mars à 18h30 à la médiathèque.

Théâtre

« L'étoile et la comète », une création de El Gosto Théâtre Alger d'après les textes de Kateb Yacine: « L'Algérie des années 90, un pays à feu et à sang. »

**Vendredi 27 mars à 20h30 (VF),
samedi 28 mars à 20h30 (VO) au Sémaphore.**

Conférence

À voix haute: « Kateb Yacine » par Benamar Mediene, écrivain, auteur de « Les jumeaux de Nedjma », « Kateb Yacine, le cœur entre les dents ».

Vendredi 27 mars à 18h30 à la médiathèque.

Informations :

**Coordination culturelle 0442067389,
théâtre le Sémaphore au 0442063909,
cinéma le Méliès au 0442062977,** le programme sur <http://cinemelies.monsite.wanadoo.fr>
**médiathèque Boris Vian 0442066554,
www.portdebouc.fr/agenda**

Féminin pluri'Elles



Si de nombreuses avancées en matière de droits des femmes ont pu être acquises lors des dernières décennies, tout porte à croire qu'elles sont en recul, voire remises en question. Et les déclarations récentes du président de la république, lui-même, qui remet en question le congé parental le confirme. Présidente de VIE au féminin, Martine Gallina exprime ses craintes concernant les conséquences de l'actuelle crise internationale financière et économique sur les droits des filles et des femmes à travers le monde. « L'ampleur de la crise nous porte à croire que les femmes en soient particulièrement affectées, comme cela a toujours été le cas lors de crises précédentes. D'ores et déjà, dans certains pays comme au Japon, il est recommandé aux femmes de quitter leur travail pour laisser la place aux hommes. Plus largement, la politique patronale du renforcement du temps partiel et de la flexibilité s'accélé-

re et la pression sur les salaires féminins s'intensifie. Les femmes sont généralement en première ligne pour subir les effets de la crise, y compris dans la sphère familiale où les difficultés sont telles que, et l'expérience l'a prouvée, les violences conjugales augmentent ». C'est sous cette mise en garde que la Ville de Port de Bouc et ses partenaires entament les journées du mois de mars consacrées aux droits des femmes et à la lutte contre leurs discriminations. Cette initiative donne la parole aux femmes qui, dans l'ombre, accomplissent des tâches courageuses pour pouvoir vivre mieux, pour faire face à l'exclusion, à l'isolement, aux violences, au chômage, à la précarité, au handicap, à leurs choix de vies. Et comment ensemble, souligne Évelyne Santoru-Joly, « faire progresser, non seulement la situation des femmes à travers le monde, mais la situation de l'humanité tout entière » ? ■

**Du 1^{ER} AU 26 MARS
SE DÉROULENT LES
JOURNÉES POUR LES
DROITS DES FEMMES
ET CONTRE LES
DISCRIMINATIONS.**

Les temps forts

Exposition itinérante contre les étiquettes professionnelles sexistes.

du 2 au 6 mars au CS L. Tichadou

du 9 au 13 mars au CDS

du 16 au 20 mars au CS J. Brel

du 23 au 27 mars au CS F. Menot

Samedi 7 mars au Méliès

14 h, spectacle, « Femmes déchirées » suivi d'une rencontre débat sur les relations entre filles et garçons dans les quartiers et sur les mutilations sexuelles.

17 h, ciné-rencontre avec des militantes du Planning familial autour du film « Les bureaux de Dieu » de Claire Simon.

Suivi d'un repas tiré du sac.

21 h projection du film « Frozen river » de Courtney Hunt.

Dimanche 8 mars place de la Lègue

10 h, micro-trottoir, pour recueillir l'opinion des femmes sur leur vie quotidienne.

Jeudi 12 mars au CDS

14 h, rencontre-débat sur le thème du travail et des stéréotypes masculins-féminins et la mixité professionnelle.

27 et 28 mars au Sémaphore

20h30, « L'étoile et la comète » d'Areski Mellal d'après les textes de Kateb Yacine.

VF le 27 mars. VO le 28 mars.

Plaquette du programme détaillé dans tous les lieux publics.



CE LIEU DÉDIÉ À LA CRÉATION JOUE
AVEC LES GESTES ET LES MOTS,
DEPUIS DEUX DÉCENNIES.

La soirée d'anniversaire du théâtre
aura lieu le 17 avril à partir de 18h30
et jusqu'au bout de la nuit

le Séaphore a 20 ans

Quand le théâtre a ouvert ses portes, la première interrogation était de savoir si les port de boucains allaient être au rendez-vous. Un lieu entièrement dédié à la création artistique dans la ville et plus particulièrement au cœur d'un quartier en pleine mutation était quelque chose de nouveau, il fallait aller à la rencontre d'un public qui n'avait pas particulièrement l'habitude de venir au théâtre. « Il y a 20 ans, quand on a coupé le ruban, on ne savait pas ce que ce lieu allait devenir ». Pierre Grafféo, directeur du Séaphore depuis son inauguration, n'a jamais failli à sa motivation première qui est celle d'offrir aux port de boucains un lieu vivant de création artistique. La mission qui lui a été confiée voilà 20 ans à lui et à son équipe, n'a pas été sans embûches ni fausses routes, mais ils ont toujours su relever la tête, épaulés par la ville, et porter un projet artistique ambitieux qui est celui d'associer la création et la diffusion de spectacles à des actions culturelles innovantes comme les brigades d'intervention culturelle ou encore le théâtre en appartement.

À la rencontre du public

À force de tâtonnements et de persévérance, cette rencontre avec le public a eu lieu. Les habitants de la ville ont cédé aux charmes d'un théâtre qui ne se contentait pas de leur proposer une simple programmation de spectacles. Le théâtre est allé chercher les port de boucains directement chez eux avec le théâtre en appartement, dans les lieux publics avec les brigades d'intervention culturelle, ou au travail avec des spectacles adaptés proposés aux comités d'entreprise, ou encore dans les collèges et lycées, dans les centres sociaux, les maisons pour tous ou les centres aérés pour le jeune public. Et pour leur permettre d'appréhender et d'approprier encore plus ce milieu, le Séaphore propose à tous des ateliers de pratique artistique. L'enracinement du théâtre dans notre ville s'est fait grâce à cela, en faisant un bout de chemin vers nous pour nous guider jusqu'à ses portes. Et aujourd'hui, le défi est relevé, le Séaphore peut être fier de son taux de remplissage de plus de 85 %, et de sa place culturelle de choix au niveau régional, national et même européen.

Une place dans le circuit

Au moment de l'ouverture du théâtre, en avril 1989, la question de la spécificité du lieu s'est posée. Comment trouver une originalité, comment se distinguer dans le paysage culturel régional? La réponse se trouve à la fois dans cette mixité entre les actions culturelles développées par le théâtre et la création et la diffusion du spectacle vivant, et dans la constitution d'un réseau de compagnies attachées au théâtre de Port de Bouc. Aujourd'hui, le Séaphore est devenu un lieu incontournable dans le circuit de diffusion régional. Les compagnies reconnues y travaillent et le Séaphore sert de lieu de fabrique à la création théâtrale contemporaine. Le public vient de plus en plus loin assister à des spectacles à Port de Bouc et l'ouvrier en bâtiment vient côtoyer l'avocat dans un lieu d'émotions et d'évasion. Ce mélange social et cette ouverture artistique contribuent à donner une autre perception de la ville. Notre ville ouvrière peut aujourd'hui se targuer d'une véritable dimension culturelle. D'autant plus qu'aujourd'hui, elle accueille une création euro-méditerranéenne réellement en phase avec le tissu local.

« Pas de sous-culture pour une sous-population »

Une règle de base est indispensable à ce rayonnement culturel: tous les citoyens ont le droit d'être confrontés à la création artistique. Et pour mettre en place cet objectif honorable, les tutelles ont été mises à contribution: la municipalité bien sûr, qui a porté le Séaphore depuis sa création, mais aussi le département, la région, le ministère. Au bout de dix années d'activité, le théâtre de la ville devient scène conventionnée pour les publics, et pôle régional de développement culturel. L'obtention de ces labels traduit une reconnaissance du travail effectué par le théâtre de Port de Bouc pour proposer à sa population ce qu'il y a de mieux, et offre la garantie de pouvoir continuer dans l'avenir, espérons-le pendant au moins 20 ans encore. ■

Le théâtre en appartement

C'est une manière originale de vivre la création théâtrale que de pouvoir assister dans son salon ou dans sa cuisine à un spectacle de théâtre. La mise en scène est à chaque fois retravaillée selon le lieu et le jeu des comédiens s'adapte à un auditoire qui fait partie intégrante du spectacle. « C'est l'occasion de partager avec ses amis, avec ses voisins, avec ses parents un moment extraordinaire de divertissement. Et puis il n'y a pas que le spectacle en lui-même, il y a aussi le partage avec les comédiens ». Jacqueline est enchantée d'avoir accueilli Ivan Romeuf et toute sa troupe de l'Egrogore chez elle il y a quelques années et elle aimerait beaucoup reproduire l'expérience. « On a partagé un repas ensemble après le spectacle et on a pu discuter de théâtre, mais pas seulement. Et puis on s'est rapproché de nos voisins que l'on avait invités et qui n'avaient pas du tout l'habitude du théâtre. Cette expérience nous a permis de mieux les connaître et les a incités eux, par la suite, à assister à des spectacles au Séaphore ou ailleurs ».



Est-il normal d'être malade de son travail ?

Notre territoire abrite la zone industrielle la plus importante de la région, on ne peut qu'être vigilant sur les dangers que cela implique sur la santé des hommes qui y travaillent. Aujourd'hui, 776 cas de maladies éliminables provoquées par le milieu de travail sont répertoriés dans notre bassin d'emploi : 246 d'entre elles touchent la fonction auditive, 470 touchent la fonction respiratoire et 115 sont des cancers. La prise de conscience de ces dangers sur notre territoire ne date pas d'hier, mais aujourd'hui de plus en plus, les professionnels de la santé, mais aussi les

pouvoirs publics, et les travailleurs eux-mêmes se mobilisent pour lutter contre ces maladies que l'on appelle éliminables.

Maladie éliminable

C'est une maladie causée par une situation environnementale particulière. C'est donc le cas notamment des maladies contractées à certains postes de travail qui se révèlent nocifs. Elles peuvent donc être évitées et « éliminées » en améliorant le poste de travail, et elles ne sont pas fatalement liées à l'exercice de telle ou telle profession (comme le lais-

serait entendre le terme de « maladie professionnelle »).

Lutter efficacement

« Pour moi, c'est fini, mais il y a mes copains, et je sais qu'ils continueront ». Jean-Louis Botella, victime d'une maladie causée par l'inhalation de fibres d'amiante sur son lieu de travail, avait demandé, avant de mourir en 1996, le recensement des personnes exposées à l'amiante, pour éviter à tout prix que cela ne se reproduise. C'est pour des hommes comme lui qu'un combat de tous les jours s'opère pour identifier les postes à risque, prévenir les maladies, et faciliter l'indemnisation des victimes. Tous les ports de boucains connaissent dans leur famille ou dans leur voisinage une personne au moins atteinte d'une maladie provoquée par son milieu de travail. C'est pourquoi, aujourd'hui, il faut apporter une réponse concrète à ce fléau, et surtout donner les armes nécessaires aux médecins pour qu'ils puissent lutter efficacement contre ces maladies. La ville de Port de Bouc

IL EST INACCEPTABLE QU'UN HOMME PUISSE AUJOURD'HUI MOURIR D'UNE MALADIE CAUSÉE PAR SES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE LA MÊME FAÇON QU'UN MINEUR DE FOND POUVAIT MOURIR DE LA MALADIE DES POUMONS AU DÉBUT DU SIÈCLE.



Texte
A. Susanna
Images
DR
N.Chayne



accueille, dans les locaux de la MSP, l'association pour la prise en charge des maladies éliminables (APCME) dont l'objectif premier est de mettre en place un système d'information concret, le SIC, ayant pour ambition de permettre aux habitants de contrôler les effets de l'environnement sur leur santé. Ce système rassemble toutes les informations sur les personnes atteintes et les postes de travail à risque, les met à la disposition des médecins, des inspecteurs du travail, des syndicats, des comités d'hygiène et de sécurité, des pouvoirs publics, ou encore des travailleurs. C'est d'ailleurs les travailleurs eux-mêmes qui permettent aujourd'hui, grâce à leurs connaissances du milieu de travail, de lutter le plus efficacement.

L'expérience du travailleur

« Chaque fois que l'on est devant une atteinte dont on ne peut pas exclure qu'elle soit due au milieu du travail, la première des choses à faire, c'est de récupérer l'expérience du travailleur » nous explique Marc Andéol, coordonnateur de l'APCME. La première étape pour établir le diagnostic est de remplir un questionnaire qui va permettre d'identifier le risque et de le situer. Il s'agit ainsi de reconnaître la valeur de l'expérience des travailleurs singuliers dans la connaissance des effets du

milieu de travail sur la santé. Et c'est une vraie règle démocratique qui anime les médecins membres de ce réseau, qui ont conscience qu'il est primordial de récupérer dans la tête des personnes, quelles qu'elles soient, ses connaissances et son expérience, en considérant que ce sont elles les premiers experts pour arrêter le fléau. Établir un bon diagnostic nécessite de traiter le patient d'égal à égal, c'est un travail commun qui s'engage pour identifier les lieux et les conditions qui ont provoqué la maladie.

Les défaillances du système

Actuellement, la prise en charge des maladies éliminables par les organismes d'assurance-maladie est basée sur un système comptable centré sur la seule indemnisation. Ce système ne permet pas de recenser les postes de travail qui ont déjà produit des affects. « Aujourd'hui, 50 % des maladies dues aux conditions de travail restent sans coupable, elles peuvent donc reproduire les mêmes effets, et c'est inacceptable », souligne René Giorgetti. Tout le monde a l'impression d'être protégé, mais le niveau de protection se résume à la liste des maladies. La liste des postes ayant causé des maladies se trouve aujourd'hui essentiellement dans le SIC, et non là où elle devrait être vraiment, dans le système d'information même de la sécurité sociale. ■

L'APCME

L'APCME créée en 2000, et présidée par le docteur Mizzi, est financée par le conseil régional, le conseil général, la DRTFP (Direction régionale du travail et de la formation professionnelle) et la Ville. Elle a mis en place un réseau de santé sur la zone ouest de l'étang de Berre-Fos sur mer et rassemble une cinquantaine de médecins. Elle s'est constituée à l'initiative de médecins mutualistes et libéraux de Port de Bouc et Martigues, dans la continuité d'un travail mené au centre de santé Michel Borio dès 1977 sur les maladies éliminables, en collaboration avec le professeur Oddone, de l'Université de Turin. Le docteur Oddone est l'animateur et le concepteur d'une méthodologie de récupération de l'expérience, active dans les années 60 dans les luttes ouvrières italiennes sur les problèmes de santé.



Des différences flagrantes

Si on compare les statistiques nationales de l'assurance-maladie en 2004 et les données de l'APCME, on constate que près de 70 % des maladies professionnelles reconnues par la CNAM sont les « affections périarticulaires », et ce qui vient, au contraire, en tête des déclarations par les médecins de l'association sont les affections respiratoires (46 % du total contre 13 % pour la CNAM), la surdité (27 % du total contre 2,6 % pour la CNAM) et les cancers (10 % du total contre 3,4 % pour la CNAM).

Si vous pensez être victime d'une maladie causée par votre milieu de travail, vous pouvez vous procurer un questionnaire médical à la Direction de l'Animation et du Développement au 20 cours Landrison, ou dans les locaux de l'APCME à la MSP où vous pouvez rencontrer un médecin-conseil.



au CCAS, afin de mieux recenser les situations, de les centraliser et de déclencher le processus adéquat, sans que ni les locataires, ni les propriétaires ne soient découragés par des démarches multiples de toutes parts. « Dans la confidentialité, locataires et propriétaires ont la possibilité d'y trouver tous les renseignements nécessaires et de décrire leurs situations, voire de demander un diagnostic. Il permet également, à tout un chacun, mais surtout aux services concernés, aux médecins, aux infirmières, aux assistantes de vie... de signaler des cas d'habitat indigne », souligne Véronique du CCAS.

Un premier entretien avec un travailleur social permet d'évaluer la situation. Il sera suivi d'une visite sur le terrain en présence d'un agent technique qualifié en mesure d'établir un diagnostic concret et de classer les dysfonctionnements du logement. Car il faut savoir que l'insalubrité ou l'indécence sont dépendantes de certains critères, selon des normes édictées par la DDASS. « D'ailleurs », précise Dominique Bernabeu, directrice du centre d'action communal, « la demande émane aussi bien du côté des locataires que des propriétaires.

Le manque d'information sur les normes en vigueur, les risques, ou les droits de chacun, ne fait qu'amplifier les situations critiques et engorger les dossiers à traiter. Souvent, sans véritable diagnostic, le propriétaire entreprend des frais et des travaux mal appropriés ». D'où toute l'importance d'un dispositif qui permette de gagner en souplesse, en rapidité et en efficacité.

Les conditions de sécurité physique et de santé des locataires.

Sols, murs, menuiseries extérieures et toiture ainsi que les accès doivent être en bon état.

Les dispositifs de sécurité dans le logement comme sur ses accès doivent être conformes à leur usage. Il s'agit, entre autres, des garde-corps des fenêtres, escaliers, loggias et balcons. Les matériaux de construction, les canalisations et les revêtements du logement ne doivent pas présenter de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des locataires. Il s'agit, entre autres, de se prémunir de la présence de plomb dans les peintures ou encore d'amiante. Le système électrique et de gaz ainsi que les équipements de chauffage et d'eau chaude doivent être conformes aux normes de sécurité et en bon état d'usage et de fonctionnement. Les dispositifs d'ouverture et de ventilation des logements doivent permettre un renouvellement de l'air adapté aux besoins d'une occupation normale et au fonctionnement des équipements.

La liste des équipements minimums permettant de définir la décence d'un logement est la suivante : présence d'un système de chauffage, eau potable, système d'évacuation des eaux usées, d'un réseau électrique permettant l'éclairage suffisant de toutes les pièces et accès, ainsi que le fonctionnement des appareils ménagers courants indispensables à la vie quotidienne, présence d'une cuisine ou d'un coin cuisine capable de recevoir un appareil de cuisson et comprenant un évier raccordé à une installation eau chaude/eau froide et au système d'évacuation des eaux usées, une installation sanitaire à l'intérieur du logement comprenant un WC, séparé de la cuisine et de la pièce principale, et une douche ou une baignoire. Pour les studios, le WC peut être situé à l'extérieur du logement à condition qu'il soit situé dans le même bâtiment et en aucun cas à l'extérieur.

Lutter contre le logement indigne

EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT, LA CAF, L'ADIL ET L'OPAC, LA VILLE LIVRE UN COMBAT EFFICACE CONTRE L'HABITAT INDIGNE.

« J'ai peur. Peur que la vétusté du circuit électrique ne déclenche un court-circuit, un feu. Je ne peux plus faire marcher la machine à laver. Seule avec deux enfants en bas âge, ces problèmes n'arrangent rien. Mon propriétaire ne fait pas les travaux, je vais le signaler au CCAS ».

Effectivement, c'est peut-être ce qu'il y a de mieux à faire, face à ce type de situation. Logements indécents, logements insalubres, immeubles en péril, le CCAS se trouve au cœur d'une convention de lutte contre l'habitat indigne. Convention signée en 2007 entre la Ville, l'État, la caisse d'allocation familiale, l'agence d'informations sur le logement et l'Opac.

Si, en ce qui concerne le parc de logements sociaux, de nombreuses réhabilitations sont entreprises en partenariat avec les bailleurs, ce type d'opération ne peut être similaire pour le logement locatif privé. « Dans le parc privé ancien, notamment dans le centre-ville, certains logements souffrent de vétusté et de dégradation », souligne Jean Marc Fourneyron, chargé de

la coordination du projet, « Dans la majorité des cas, les propriétaires n'ont pas les moyens ni d'entretenir leurs biens immobiliers, ni de les mettre en conformité.

Pour autant, on ne peut pas laisser perdurer des situations qui nuisent à la santé des locataires ». D'où la constitution d'un réseau au service des locataires, de leur santé et de leur sécurité, un réseau en charge d'agir auprès des propriétaires, voire de les accompagner pour obtenir des aides qui leur permettront de faire les travaux nécessaires à la réhabilitation du logement. En dix mois, vingt et une familles ont pu retrouver un cadre de vie décent, alors que leurs situations n'avançaient pratiquement pas jusqu'alors. Pour exemple, un dossier avait été ouvert depuis 1990 sans trouver de solutions.

Concrètement

Une des premières initiatives a été de créer un guichet unique

S'ajoute à ce guichet unique un comité technique de suivi auquel participent tous les partenaires du dispositif qui étudient toutes les situations et décident des dispositions à prendre. Cela peut aller jusqu'au signalement au procureur de la République, qui peut engager des poursuites. D'autre part un opérateur du Pactarim a été engagé pour chiffrer le montant des travaux nécessaires, en garantir la pertinence et constituer des dossiers de demandes de subventions à l'agence de l'amélioration de l'habitat.

Informations sanitaires

Afin de permettre aux intervenants sociaux, aux assistantes sociales, aux aides à domicile de déceler rapidement les effets sanitaires d'un logement indigne, et de les signaler sans attendre, des séances de reconnaissance des maladies comme le saturnisme ont été mises en place.

Ces séances informent sur les dangers des émanations du monoxyde de carbone, elles permettent d'identifier précisément les dangers divers émanant des situations d'insalubrité. Cette convention constitue pour tous les partenaires, une priorité pour la population de notre commune, dans le respect des orientations définies en matière de santé publique. La seule de ce type engagée dans la région, son efficacité fait référence en la matière. ■

PLACÉE SOUS LE SIGNE DU FAIR-PLAY ET DU RESPECT, LA SOIRÉE DES SPORTIFS RÉCOMPENSE DES CENTAINES DE PRATIQUANTS.

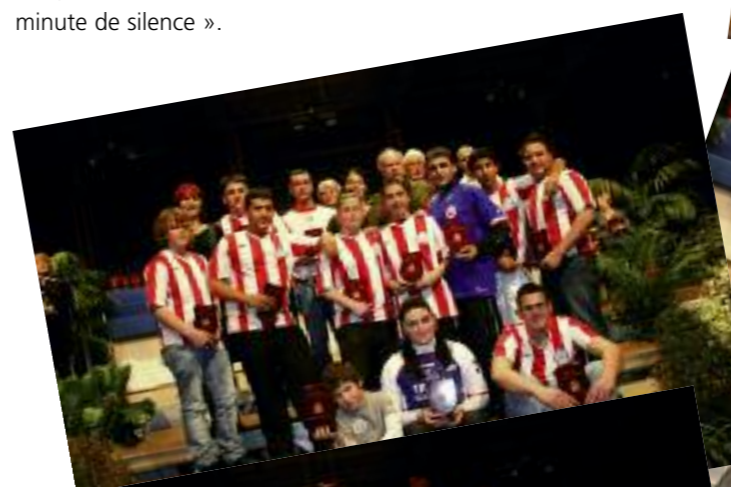
Une belle soirée

La ville compte vingt clubs sportifs. Tous réunis, et même si ce ne sont pas tous les sportifs qui se déplacent, ça fait du monde dans le gymnase François Billoux. Beaucoup de monde, pour une belle fête qui cette année se déroulait sous le signe du fair-play. Patricia Fernandez gratifiait l'ensemble des clubs pour savoir encourager l'énergie du respect au sein de chaque geste sportif : « Le sport fait partie des activités qui nous construisent, des activités qui nous apprennent à aller vers l'autre, à respecter son partenaire, à respecter son adversaire. Tant il est vrai "que pratiquer un sport, peu importe lequel, procure de la force supplémentaire pour appréhender la vie avec des valeurs humanistes, des valeurs où chacun compte pour un et avec l'autre. Si le sport est émotion et passion, il est aussi, simultanément ou successivement audace et prudence. Il associe méfiance et confiance, frustration et libération, passion et raison, il associe partenaire et adversaire. C'est en ce sens qu'il ouvre la voie à une vie équilibrée. Parce que, oui, le sport fait partie des activités qui nous construisent, qui nous apprennent à aller vers l'autre, à respecter son partenaire, à respecter son adversaire ». Elle évoquait également le courant de solidarité qui a traversé les clubs, associés dans la collecte alimentaire afin d'aider les plus fragilisés d'entre nous. Au cours de la soirée, Alain Nougé rappelait les travaux de l'année : la réfection de la toiture, de l'éclairage et du chauffage du gymnase Billoux, celle des vestiaires du vélodrome, l'éclairage à Unia et plusieurs travaux dans les installations. En communiquant la construction du nouveau gymnase, Alain Nougé souleva l'enthousiasme des sportifs en indiquant que la nouvelle maison des sportifs porterait le nom de Michel Courémétis. « Mickey, qui a été un excellent footballeur avant d'être un excellent chroniqueur sportif, ami de tous les sportifs ». Vint ensuite le moment de la remise des trophées, sous des tonnerres d'applaudissements et de flashes. Impossible d'énumérer l'ensemble des sportifs, récompensés tant la liste est longue, et tant les résultats sont honorables. La soirée s'est accompagnée des plus beaux ballets de la Mutuelle sport loisirs et culture ainsi que l'Étoile gymnique, avant de réunir tout le monde autour d'une fin de soirée conviviale et fraternelle. ■



En hommage à Mickaël

En début de soirée, Patricia Fernandez a voulu rendre hommage à Mickaël Spoladore, âgé de 25 ans, décédé en disputant un match amical aux Comtes : « C'est toujours avec grand plaisir que la communauté sportive se retrouve pour évoquer fraternellement l'année passée sur les terrains, dans les gymnases, sur les pistes, partout où l'on pratique du sport. Ce soir, le mot fraternellement revêt à mon sens une signification encore plus émouvante que d'habitude. Fraternellement. C'est dans cet esprit que mercredi 28 janvier, le jeune Mickaël, membre de l'association loisirs de la Bergerie, jouait au football avec ses amis sur le stade des Comtes. Et c'est là, sur le terrain de jeu, qu'il s'est effondré. Les mots sont trop faibles pour exprimer le choc ressenti par sa famille, par ses amis et par l'ensemble de la communauté sportive qui a perdu un des leurs. Au nom de la fraternité qui nous réunit, je vous propose d'avoir une pensée pour Mickaël, de lui dédier cette soirée et d'observer une minute de silence ».



Passeport biométrique

Suite aux attentats du 11 septembre 2001, de nouvelles normes internationales ont été prises concernant l'établissement des passeports sécurisés.

Très prochainement, la commune de Port de Bouc sera en mesure de délivrer les passeports biométriques. « Toutes les communes ne seront pas équipées de station d'enregistrement mais à Port de Bouc, nous avons décidé de mettre en place une station d'enregistrement afin que les gens n'aient pas à se déplacer dans une autre localité pour effectuer les démarches », explique Jean-Marc Fourneyron, directeur adjoint des services. Lors du dépôt de la demande de passeport, il sera procédé au recueil de l'image numérisée du visage et des empreintes digitales du demandeur, qui plus est, toutes les pièces justificatives seront scannées et les dossiers seront saisis sur place. Ensuite, ces informations seront transmises via Internet au centre national qui éditera les nouveaux passeports et les retransmettra à la mairie. « Par contre, il ne sera plus possible d'obtenir un passeport en urgence. Il faudra que les gens anticipent leurs déplacements », précise Jean-Marc Fourneyron. Pour la collectivité, c'est une charge de travail supplémentaire qui n'est compensée que par une participation forfaitaire de l'État de 4000 € par an: « ce qui est loin de compenser le surcoût réel de la collectivité ». Le matériel et la liaison spécialisée sont fournis par l'État et le personnel en charge de ce nouveau service est formé.

Il est bon de rajouter que les demandes de passeport biométrique pourront se faire dans n'importe quelle commune de France.

La loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009, publiée au JO du 28 décembre dernier, prévoit une augmentation des tarifs des titres d'identité et de voyage applicable à compter du 1^{er} janvier 2009:

Passeport: adulte: 89 €; mineur de 15 à 18 ans: 45 € et mineur de 0 à moins de 15 ans: 20 €.



en Bref

conseil municipal

Une gestion saine

La chambre régionale des comptes a présenté le rapport 1996/2006. Il confirme la gestion saine de la commune et relève la forte diminution de la dette qui baisse de 50 % en 7 ans, avec une capacité de remboursement inférieure à 4 ans. Il signale la capacité d'autofinancement disponible positive, avec un taux d'investissement qui représente en moyenne 16 à 20 % des recettes réelles de fonctionnement. Il souligne l'amélioration de la courbe du chômage passant de 27,6 % en 1999 à 19,9 en 2005.

Taux d'imposition

Le taux de la taxe d'habitation de la commune est proche de celui du taux moyen communal des villes de notre département et mentionne: « une situation financière mieux maîtrisée ». En foncier bâti, Patricia Fernandez notait « l'importance de prendre en compte l'absence de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le prix de l'eau la moins chère du département et l'engagement solidaire du service public communal ».

Budget primitif

Défini selon les critères d'une gestion saine, démocratique et honnête, au sein d'un programme établi en fonction des besoins des habitants, le budget primitif 2009 s'équilibre en recettes et en dépenses à 35 435 000 €, dont une section d'investissement de 26 515 000 € et une section d'investissement de 8 920 000 €.

Il comprend un programme de travaux de 6 450 000 €, l'entretien du patrimoine et les travaux de proximité décidés avec les habitants.

L'aide du conseil général

Une solidarité qui va pouvoir également s'exprimer à travers le futur contrat d'aménagement conclu avec le président du conseil général M. Guérini, la conseillère générale Évelyne Santoru-joly et Patricia Fernandez. Soit une aide à hauteur de 12 millions.

La Tribune d'Expression...

Groupe de la majorité

Avec la très grande majorité de nos concitoyens, nous affichons clairement notre attachement aux services publics de l'enseignement, de la recherche, de la justice, de l'audiovisuel, de la santé. Tout comme nous nous sommes clairement prononcés pour une gestion publique des déchets, contre l'incinération et pour le procédé de méthanisation qui permette la valorisation des déchets, sans risques sanitaires. Cette cohérence nous a conduits à émettre un avis défavorable sur le projet d'extension de production de Kernéos. Découlant de cette même logique, nous sommes de tous les combats pour exiger une plus juste répartition des richesses créées, pour que salaires, emplois,

minima sociaux, connaissent enfin l'augmentation significative qu'ils sont en droit d'attendre. Dans les manifestations, comme celle du 29 janvier et dans les luttes de tous les jours, nous sommes aux côtés des personnes en recherche d'emploi, aux côtés des sidérurgistes d'ArcelorMittal et d'Ascométal, des chimistes de Lyondell et d'Arkéma, des travailleurs du Port, des postiers, des électriciens, des gaziers, des enseignants, des territoriaux... toutes celles et ceux qui luttent en défendant l'avenir de notre pays et le bien de nos populations. Nous sommes aux côtés des hospitaliers qui combattent un système de santé qui priverait de soins celles et ceux qui n'auraient pas les moyens d'en disposer. À ce

Dans les luttes

sujet, nous voulons également attirer votre attention sur la lutte légitime de l'assemblée citoyenne de Port de Bouc. Elle s'indigne, comme l'ensemble des port de boucains, de ne plus pouvoir disposer d'une pharmacie de garde sur notre territoire durant les week-ends et les jours fériés. Depuis 2 ans en effet, l'État a imposé l'ouverture d'une seule pharmacie de garde par 100 000 habitants. Soit une seule pharmacie de garde pour les villes de Port de Bouc, Martigues, Fos, Château-neuf. Une situation intolérable qui éloigne toujours davantage les plus fragilisés d'entre nous, des soins auxquels ils ont droit.

Le groupe majoritaire

Groupe de l'opposition

Lorsqu'il s'agit de s'afficher dans les journaux, lorsqu'il s'agit de venir se faire prendre en photo, bref lorsqu'il s'agit de jouer la « comedia dell'arte », les élus qui vous dirigent et qui en réalité incarnent une minorité de nos citoyens sont partout: ignorer certains projets et venir se faire prendre en photo pour récolter les fruits du travail des autres, c'est la manière locale de faire de la politique! Je suis scandalisé de voir ces mêmes élus qui restent très peu engagés dans la lutte contre l'incinérateur. L'UMP marseillaise, à travers la communauté urbaine de Marseille, a, de manière non-démocratique, validé un projet pour installer sur nos territoires un incinérateur afin d'éliminer les déchets des autres! Actuellement, c'est le Parti Socialiste

qui préside la communauté urbaine de Marseille et qui refuse de retirer le projet de l'UMP! Encore plus troublant, les élus communistes de notre secteur se font très discrets sur le sujet. La raison est très simple à mes yeux: étant donné que ces élus communistes sont incapables d'être élus sur des listes indépendantes du PS au conseil général et au conseil régional, les élus communistes préfèrent ne pas critiquer la décision socialiste de la CUM afin de ne pas être sanctionnés pour les futures élections régionales de 2010. Ainsi, pour sauver leur carrière politique, beaucoup de nos élus sont prêts à sacrifier notre population, c'est ce que j'appelle la « politique politicienne » qui est écœurante. NON A L'INCINÉRATEUR! Il y'en a marre

Le scandale de l'incinérateur

que notre santé soit sacrifiée pour les intérêts des industriels ou des politiques! Je participerai aux manifestations à Marseille contre l'incinérateur pour défendre nos intérêts locaux car je suis indépendant et aucun parti n'effectuera de pression sur moi, c'est cela être libre!!! Au passage, je salue le courage du maire de Fos sur Mer, M. Raimondi, qui, quelque soit son parti politique a au moins le courage d'aller contre les décisions de son propre parti en rejetant l'incinérateur. Ce n'est pas le cas de certains qui préfèrent s'intéresser à leur ambition politique et à leur porte-monnaie!

Stéphane DIDERO,
Conseiller municipal
Président du groupe d'opposition

non inscrit

Ma déclaration au CM de décembre 2008 au vu des élections internes de l'UMP qui ont eu lieu dans un climat très tendu et dans des conditions qui restent à discuter au niveau des hautes instances, à Port de Bouc le candidat minoritaire BIGORNE a été élu responsable dans des conditions antidémocratiques et notamment par consignes de certains dirigeants afin d'éliminer les autres candidats majoritaires à P de B dont (M^{me} D.PIGNOT et M. et M^{me} GAIATTO) Par contre lors des élections municipales de 2008 c'est moi et moi seul qui a été investi par les instances de l'UMP et tête de liste représentant la droite et notamment celle de notre gouvernement, où le logo UMP était affiché sur tracts, affiches sans me dérober ni cacher mon appar-

tenance. Je ne reviendrai pas sur les conditions déplorables et calomnieuses propagées à l'encontre de notre liste ce qui bien sûr donne une mauvaise image de notre politique. J'ai donc été élu sous l'étiquette UMP par le suffrage universel de certains citoyens de Port de Bouc, de ce fait je reste le seul représentant, opposant à la majorité au sein du CM en tant qu' élu de l'UMP et Gaulliste comme la loi nous l'autorise afin de représenter ceux et celles qui nous ont apporté leur suffrage lors de la campagne municipale. Je ne conçois pas et notamment les citoyens, qu'une personne qui se positionne sur une liste Divers Gauche puisse prétendre représenter l'UMP au CM, c'est contraire à notre politique de l'UMP de la droite que je représente depuis

Les véritables causes d'un désaccord

de nombreuses années à Port de Bouc. La droite n'est pas démunie au plan national, mais elle aurait grand tort de s'abandonner à une confiance inefficace dans l'action au plan local. Certes ces mois passés laisseront des traces. Certes la justice de Dieu n'a pas encore rendu son jugement sur cette ignoble méchanceté faite à mon encontre à mes amis et militants. Certes la liste de mes vrais amis a fait un bond dont chacun d'entre vous est le ressort en me témoignant votre soutien, votre amitié. Mais la désunion dont certains ont voulu, ne fera qu'accroître la perte de nos valeurs sur notre ville. Cela ne m'égare nullement de mes fonctions d'opposant au PC. Joseph PIGNOT Conseiller Municipal UMP - Tel: 0668662583

Bonjour les bébés



Ambre Pancarte, Titouan Laniez-Candolo, Roman Laniez-Candolo, Ceyline Sonkur, Corentin Lefebvre, Ilana Fajoux, Clara Salort, Quentin Pereira, Marie Fernandez, Jinane Zouhar, Ines Hochstrasser, Younès Charif, Saamy Corsi.

ils nous ont quittés

Théophile Ergas,
Caralambos Constantinidès,
Francis Brulin, Michaël Spoladore,
Mathilde Martin née Chica,
Denise Duboc née Durand,
Bernard Duboc,
Louis Rosa, Crisi Chambi née Ambela,
Gérard Guadalupe, Antoine Aliotti,
Jean-Marc Cini, Emmanuel Brotons,
José Morcillo, Jean-Pierre Salcioli,
Michel Toparis, Jeanne Pelay,
Christine Brunet-Manquat née Coutroupis,
Georgette Dattilo née Firmin,
Gertrude Goetzmann.

Mariages

Ahmed Taha Muhamad avec Reem Salah Ahmad.

La déchetterie du Vallon du Fou ouverte aux particuliers

Désormais ouverte, la déchetterie du Vallon du Fou complète l'offre du territoire du Pays de Martigues en matière d'action volontaire pour le recyclage.

Avec un accès facilité par une grande partie de bennes à hauteur de terre, le Vallon du fou récupère: gravats, végétaux, ferraille, bois, papiers et cartons, déchets ultimes, déchets ménagers dangereux, solvants, peintures. Il permet également la dépose de déchets dits D3E (déchets électriques, électroniques et électroménagers), les piles, les huiles de vidange, les huiles alimentaires, ainsi que les lampes. Les agents du service se tiennent à la disposition des usagers afin d'apporter l'aide et l'information nécessaires pour obtenir la qualité de tri qui garantit la reprise des objets déposés par les filières de revalorisation.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au samedi inclus
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

urgences

secours d'urgence	15
pompiers	18 0442 06 39 94
police secours	17 0442 40 54 00
médecins de garde	0442 49 39 49
sos médecins	0442 40 00 00
CHU Martigues	0442 43 22 22
en cas de décès	0442 40 04 04
pharmacie après 19h30 téléphoner au poste de police	0442 40 54 00
services techniques astreintes:	
voirie, éclairage	0672 80 14 05
régie des eaux et assainissement:	
24h/24h	0442 44 39 39
numéro vert	0800 15 05 35



ISSN 1279,6069
Dépôt légal 19 mai 2004
Parution n° 89 mars 2009

directeur de publication: Patricia Fernandez.
responsable de la rédaction: Nicole Chayne.
éditeur: mairie de Port de Bouc, BP 201 13528 Port de Bouc.
www.portdebouc.fr
rédaction: N. Chayne, A. Susanna, C. Errera.
secrétaire de rédaction: Katia Spatola.
photographies: Nicole Chayne, Carole Errera.
Conception, réalisation PAO: Saadia Mouttet.
Impression: CCI 9 av. P. Héroult.
ZI de la Delorme 13342 Marseille CEDEX 15.

L'enquête de l'inspecteur Boucain

L'inspecteur Boucain, qui n'est jamais là quand il faut, se demande s'il s'agit d'un effet d'optique et si non, que s'est-il passé au fort de Bouc? et quand cela s'est-il passé? En faisant avancer concrètement cette énigme, vous pouvez gagner une place de cinéma.

Réponses: Port d'Attache BP 201,
13528 Port de Bouc CEDEX



Mars, c'est le printemps



Avec 2 heures de soleil en plus, le mois de mars indique l'arrivée du printemps. En fait, il sera là dans quelques jours seulement, mais attention, le sol est encore froid et les gelées matinales toujours possibles...

Terminez la taille des arbustes à fleurs d'été comme les hibiscus, les millepertuis, les lilas des Indes, les boules de neige, les buddleias etc. pour garantir une belle floraison.

Taillez puis palissez à l'horizontale les glycines: cela stimulera l'apparition de départs verticaux.

Taillez également les haies et les bruyères.

Luttez dès leur apparition contre tous les parasites pour en limiter la prolifération.

Plantez les arbustes à fleurs, les rosiers, les graminées et les espèces grimpantes de conifères.

C'est le moment de planter les camélias. Choisissez-leur une terre acide et une exposition au nord, à l'abri des rayons du soleil en été. Pensez enfin à reformer les cuvettes de terre au pied de vos arbres et arbustes pour éviter le ruissellement de l'eau d'arrosage.



Le plus-que-parfait chocolat-marron

Pour 4 personnes

- 200 g de chocolat noir pâtissier
- 125 g de crème de marron
- 1 cuillère à soupe de farine
- 1 œuf
- 100 g de beurre

Avec Pâques qui approche, on ne peut pas faire l'impasse sur le chocolat! Et cette recette lui fait honneur en l'associant à un fruit non moins savoureux: le marron.

Faire fondre le chocolat avec le beurre au bain-marie ou au micro-onde. Bien mélanger en ajoutant l'œuf, la farine et la crème de marron. Verser la préparation dans 4 ramequins préalablement beurrés. Faire cuire au four à 150° pendant 25 minutes. À déguster tiède ou frais selon les goûts.

agenda

agenda

SORTONS

Samedi 21 mars 2009

CARNAVAL

Départ 14h de l'anse Aubran



En quoi vous déguisez-vous ? Gaston Lagaffe, Tartine, Les Bidochons, Léonard, Litteul Kevin, Lucien, Astérix ? La bande dessinée étant le thème retenu pour cette édition 2009, parions que les chars soient pris d'assaut par de grosses bulles et de belles onomatopées...

Attention, le défilé modifie légèrement son parcours avec départ et retour de l'anse Aubran, en passant par l'avenue Charles Nédelec, l'avenue de la mer, le quai des chaluts et le cours Landrивon. Caramantran sera brûlé devant le grand hangar, où un goûter à destination des enfants sera offert.

Dimanche 15 mars

Repas dansant organisé par le Club Taurin avec élection de « Miss Mamie » à 11 h30, espace Gagarine.

Jeudi 19 mars

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 à 18 h30 devant le monument de la Lèque.

Jeudi 19 mars

Thé dansant spécial « carnaval » organisé par les Amis du foyer Véran Guigue à 14 h, espace Gagarine.

Samedi 28 mars

Randonnée dans la forêt de Castillon sur le thème « Faune et Flore ».

Inscription gratuite auprès de l'office de tourisme à 14 h au départ du Club Hippique.

Samedi 28 mars

Loto organisé par Mutuelle Sports à 16 h, espace Gagarine.

Samedi 28 mars

Soirée cabaret sur le thème « Serge Régianni », organisée par Mutuelle Sports à 20 h, espace Gagarine.

Dimanche 29 mars

Terramar, foire aux plantes et aux fleurs, artisanat de la Terre et de la Mer.

De 9 h à 18 h, port de plaisance.

Dimanche 29 mars

Super-loto organisé par Mutuelle Sports, à 16 h, espace Gagarine.

Samedi 4 avril

Soirée de l'Élégance organisée par l'Office de Tourisme : Défilé de mode, élection de la Reine de Port de Bouc et bal, à 20h30, espace Gagarine.

Jeudi 9 avril

Thé dansant « Pâques » organisé par les Amis du foyer Véran Guigue à 14 h, espace Gagarine.